

# Association pour la protection de l'œuvre de Danielle Jacqui, *Celle qui peint*



## *Présentation*

Danielle Jacqui, née en 1934, vit à Roquevaire, Pont-de-l'Étoile, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en France. Elle souhaite aujourd'hui voir aboutir une protection complète de son œuvre, sa maison et les très nombreuses pièces qu'elle contient.

L'œuvre de Danielle Jacqui, foisonnante et multiple par les techniques qu'elle mobilise (peinture, dessin, céramique, couture et broderie...) possède une reconnaissance internationale avec une présence dans de nombreuses institutions, en particulier aux États-Unis (Baltimore, Maryland ; Bethlehem, Pennsylvanie), en France et en Suisse (à la Ferme des Tilleuls de Renens avec ORGANuGAMME et à la Collection de l'Art Brut à Lausanne).

## *Engagement*

La conviction des membres fondateurs de l'Association est celle de la nécessité d'agir sans tarder pour la protection de cette œuvre ainsi que sa valorisation.

L'Association pour la protection de l'œuvre de Danielle Jacqui, *Celle qui peint* est une association de droit français (loi 1901), enregistrée à la préfecture du Rhône le 7 octobre 2024.

Les membres du Conseil d'administration s'engagent bénévolement dans les démarches nécessaires afin d'atteindre l'objectif de protection de l'œuvre.

Le Comité d'honneur, présidé par Danielle Jacqui, apporte son soutien aux actions engagées.

### *Conseil d'Administration :*

Pascal Roman (Président), Dominique Rast (Vice-Président)

Marie Douris (Secrétaire), Thérèse Mérit (Trésorière)

Membres : Flavie Beuvin, Martine Deyres & Marianne Huguenin

**Venez découvrir l'œuvre de Danielle Jacqui !**

**Venez nous rejoindre pour renforcer les actions à mener pour sa protection !**

<https://www.youtube.com/watch?v=5mfrFHYtFR0>

<https://fermedestilleuls.ch/product/le-roman-de-celle-qui-peint/>

**Pour nous contacter : [assodj@mailo.com](mailto:assodj@mailo.com)**

Cette association a en effet pour objet de protéger l'œuvre de Danielle Jacqui, au travers des actions suivantes :

- initier ou soutenir les démarches de conservation de l'ensemble de l'œuvre comprenant les dessins, peintures, sculptures, céramiques, broderie, tricot etc. y compris l'œuvre bâtie de la « Maison de celle qui peint » à Roquevaire (13) au moyen de la réalisation d'inventaires, en lien avec les institutions culturelles de l'État, à l'exclusion des œuvres déjà protégées dans des musées (Collection de l'Art Brut à Lausanne, Musée d'arts brut, singulier et autres de Montpellier, Musée d'art naïf à Nice) ou autres institutions (Fondation des Tilleuls à Renens, Musée Danielle Jacqui de Draguignan)
- valoriser l'œuvre au travers d'expositions, de catalogues, d'ouvrages ou tout autre support à même de poursuivre cet objectif
- initier ou soutenir une démarche de création d'une structure dédiée permettant de rassembler l'œuvre de Danielle Jacqui
- valoriser toute démarche ou mesure à même de contribuer à la conservation et la sauvegarde de l'œuvre.

---

## *Bulletin d'adhésion*

À retourner complété à [assodj@mailo.com](mailto:assodj@mailo.com) ou à l'adresse postale ci-dessous.

### *Montant des cotisations annuelles*

- Cotisations individuelles : 30.- €
- Cotisations institutionnelles : 150.-€
- Membres bienfaiteurs :
  - Droit d'entrée : 500.-€
  - Cotisation annuelle : 50.-€

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

Pays : .....

Courriel : .....

Montant de la cotisation versée : .....

### *Paiement par virement :*

Association pour la protection de l'œuvre de Danielle Jacqui, *Celle qui peint*

4 impasse Régaud F - 69300 - Caluire-et-Cuire

IBAN FR76 1027 8073 1800 0215 0740 165 - BIC CMCIFR2A